

Paris, le 12 décembre 2022

#CNRJeunesse

## **Généralisation du Service Civique : l'une des 1ères propositions formulées par le CNR Jeunesse**

Ce samedi 10 décembre, la Première Ministre Elisabeth Borne lançait à l'Hôtel de Matignon le Conseil National de la Refondation (CNR) dédié à la Jeunesse. Parmi les propositions faites par les participants : la généralisation du Service Civique qui, depuis 2010, fait la preuve de son efficacité et adéquation avec les besoins et attentes des jeunes.

Le Service Civique propose aux jeunes de **16 à 25 ans** de consacrer **6 à 12 mois** de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations ou services publics, tout en étant accompagnés, formés et indemnisés.

Un dispositif encore **trop confidentiel**, qui répond pourtant à nombre des problématiques auxquelles les jeunes sont confrontés, d'après le diagnostic dressé en introduction du CNR Jeunesse samedi 10 décembre par le représentant de la Fondation Jean Jaures :

- alors que 50% des jeunes considèrent que le manque d'expérience constitue un frein à l'accès à l'emploi<sup>1</sup>, le Service Civique (8 mois en moyenne), leur offre une expérience valorisante sur le CV<sup>2</sup> - 76% d'entre eux sont d'ailleurs en emploi ou formation qualifiante à la sortie<sup>3</sup>
- alors qu'1/3 des jeunes déclarent être insatisfaits de leur orientation, le Service Civique constitue pour ceux qui s'y engagent une étape clé de réflexion et de maturation du projet d'orientation.
- alors que l'écologie est la 2<sup>ème</sup> préoccupation des jeunes après le pouvoir d'achat, et l'éco-anxiété générée l'un des vecteurs du mal-être d'un nombre croissant de jeunes, il leur permet en outre d'agir face au défi environnemental et de lutter contre le sentiment d'impuissance.
- Il rend l'engagement accessible aux jeunes moins favorisés, alors que les étudiants et CSP+ restent encore « les profils surreprésentés » parmi les jeunes investis dans les associations, d'après la présidente du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse intervenant également en ouverture.

Le représentant du syndicat étudiant **la FAGE ainsi que des jeunes présents<sup>4</sup>** ont ainsi formulé dès cette 1<sup>ère</sup> réunion du CNR Jeunesse la **proposition de généraliser le Service Civique** : de le valoriser et promouvoir de manière beaucoup plus massive auprès des jeunes, pour en faire une étape quasi incontournable du parcours de tous : dès 16 ans pour les jeunes en décrochage scolaire, et ensuite à toutes les étapes structurantes des parcours, notamment comme « césure utile » après le bac.

En plénière ou dans le cadre des échanges bilatéraux avec les ministres présents, les associations et les jeunes ont pu suggérer des **propositions concrètes** : augmenter l'**indemnité** de Service Civique devenue un frein à l'engagement ; promouvoir le Service Civique comme année de pause et d'engagement citoyen **après le bac**, avec valorisation claire sur **parcours sup** ; informer les jeunes sur le Service Civique dans les **établissements scolaires** dès la 3<sup>ème</sup> ; orienter les jeunes décrocheurs vers le Service Civique dès les 1<sup>ers</sup> signes de décrochage ; ou encore promouvoir le Service Civique auprès des **étudiants**, notamment entre la Licence et le Master.

Unis-Cité espère vivement que dans le cadre des réflexions sur la refonte du projet de Service National Universel, l'appel à la généralisation du Service Civique sera entendu, et que, comme le demandent les associations depuis longtemps, l'ambition de généralisation du Service Civique sera inscrite dans la loi et les programmations budgétaires du pays. Car l'ambition de « refaire société » ne pourra être réalisée qu'en donnant à chaque jeune le pouvoir d'être acteur du changement et de réussir sa vie, avec les autres.

---

<sup>1</sup> Données tirées de l'étude de la fondation Jean Jaures et présentées en introduction du CNR Jeunesse

<sup>2</sup> 71% des recruteurs pensent que le Service Civique peut constituer un atout auquel ils prêtent attention dans le CV, d'après le [Baromètre IFOP 2022](#) - Connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du Service Civique

<sup>3</sup> étude d'impact de l'agence du Service Civique

<sup>4</sup> dont Nabila, ancienne volontaire à Unis-Cité qui a effectué un Service Civique alors qu'elle était en décrochage scolaire

**Contact presse** : Danya Boukry – +33 6 98 25 04 80 – [dboukry@uniscite.fr](mailto:dboukry@uniscite.fr)

**Contact institutionnel** : Marie Trellu-Kane – 06 63 84 43 98 – [marie.trellu@me.com](mailto:marie.trellu@me.com)

---

**À propos d'Unis-Cité** : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une année de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de cent-vingt villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 40.000 jeunes dont plus de 11.500 en 2021, dans un Service Civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr) – Twitter @uniscite - [www.relais-service-civique.fr](http://www.relais-service-civique.fr)

**À propos du Service Civique** : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le Service Civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans (voire 30 pour les jeunes en situation de handicap), de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (environ 600€), bénéficient d'une couverture sociale (santé/retraite), d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)